

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JUIN 2014
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

L'an deux mille quatorze le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui à la porte de la Mairie le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 25 juin 2014 et qu'il a été fait ... observation.

Le 2 juillet 2014,



PRESENTS : M. BESCHIZZA – Mme MAROUN (sortie lors du vote de la délibération N° 37) – M. CANNAROZZO (sorti lors du vote des délibérations N° 6 et 7) – Mme LAGARDE – M. AYYADI – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GIAMI – Mme SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL – MARQUES – Mmes DRODE – RADE (arrivée à 20h15 : à partir de la délibération N° 1) – MM. LORENZO – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SAKDI – M. MOZER – Melle LABBAS – M. SEGURA – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL (sortie lors du vote de la délibération N° 37) – MM. HERNANDEZ – CHALLIER – Melle ABDELLAOUI (partie à 21h30 : avant le vote de la délibération N° 5).

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANT

Mme DELMONT-KOROPOULIS
M. CHAUSSAT
Mme MARQUETON
M. GOLDBERG
M. LAOUEDJ
Mme FOUGERAY
Mme BEZZAOUYA

MANDATAIRE

Mme MAROUN
M. MORIN
M. CANNAROZZO
Mme DEMONCEAUX
Melle ABDELLAOUI (jusqu'à 21h30)
M. SEGURA
M. CHALLIER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. AYYADI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOPTE

à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 avril 2014,

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

PROCEDE

à la désignation des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein des Conseils de Quartier (délibération n° 6),

à l'élection, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la Commission communale d'acquisition d'Œuvres d'Art (*délibération n° 7*),

à la désignation des représentants de la Ville appelés à siéger au sein de l'Association Initiative Paris Porte Nord Est (I.P.P.N.E.) - (*délibération n° 12*),

ADOPTE le règlement du prélèvement automatique des redevances du secteur de la Petite Enfance, applicable à compter du 1^{er} septembre 2014 (*délibération n° 9*), les tarifs, au titre de l'année scolaire 2014/2015, des structures suivantes :

- Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental (*délibération n° 20*),
- Ecole d'Art Claude Monet (*délibération n° 21*),
- Scène de Musiques Actuelles « Le Cap » (*délibération n° 22*),

AUTORISE le Maire, à signer :

- la convention de partenariat avec l'Association Initiative Paris Porte Nord Est (I.P.P.N.E.) et **DECIDE** l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2014 (*délibération n° 13*),
- la convention de partenariat avec ERDF (*délibération n° 27*),
- la convention entre la Ville et l'Association pour le Développement des Foyers (ADEF) relative à la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) pour le Foyer Matisse (*délibération n° 30*),

le Maire, à déposer une demande de permis de démolir le château d'eau sis rue de Nonneville, quartier Chanteloup (*délibération n° 31*),

PRONONCE les admissions en non-valeur des produits irrécouvrables au titre du Budget Principale Ville 2014 (*délibération n° 14*), du Budget Restauration Extra-scolaire (*délibération n° 15*) et du Budget annexe Assainissement (*délibération n° 16*),

DECIDE le versement d'une subvention municipale en faveur du projet pédagogique des écoles Savigny 1 élémentaire et Nonneville maternelle en collaboration avec le CREA (*délibération n° 17*),

la création de 36 vacances de 3h durant trois années scolaires (2014/2015, 2015/2016 et 2016/2017) pour le recrutement de modèles vivants, dans le cadre des enseignements dispensés à l'Ecole d'Art Claude Monet (*délibération n° 24*),

l'inscription du projet de formation du français à visée d'insertion professionnelle, dans la programmation 2014 de la ville au titre du dispositif « Animation sociale des quartiers » et, le reversement de la subvention attribuée par le Conseil Régional d'Ile-de-France au profit de l'ACSA (*délibération n° 25*),

l'acquisition d'un pan coupé situé impasse des Marronniers, au prix de l'euro symbolique (*délibération n° 29*),

les échanges fonciers entre la Ville et Logement Francilien, dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) concernant les secteurs suivants du quartier Ouest Edgar Degas :

- Brise (*délibération n° 32*),
- Alizés (*délibération n° 33*),
- Aquilon (*délibération n° 34*),
- Zéphyr (*délibération n° 35*),

la résiliation du bail commercial du local sis 12 place Camélinat relatif au legs PECORONI (*délibération n° 36*),

l'abrogation de la délibération n°17 du 18 avril 2013 autorisant la signature de la convention partenariale entre la SA d'HLM Plaine de France, DELTAVILLE et la Commune concernant l'acquisition de logements en vue de leur amélioration, dans le cadre des plans de sauvegarde de La Morée et Savigny (*délibération n° 37*),

l'attribution d'une subvention exceptionnelle au syndicat des copropriétaires de la résidence La Morée au titre des travaux de réhabilitation réalisés dans le cadre du plan de sauvegarde (*délibération n° 39*),

SOLLICITE une subvention de fonctionnement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) d'Ile-de-France, au titre de l'année 2014 et au profit du Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental (*délibération n° 19*),

une aide financière auprès du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis et du Fonds Social Européen (FSE) pour le financement de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) - (*délibération n° 26*),

FIXE la participation financière relative à l'extension du réseau électrique due par la Société FINANCIERE ID concernant le projet de construction boulevard André Citroën (*délibération n° 28*),

APPROUVE l'offre de concours de la Société DELTAVILLE sous la forme de mise à disposition de prestations intellectuelles pour l'élaboration du Schéma Directeur de Développement Territorial Durable (SDDTD), à titre gracieux (*délibération n° 38*),

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

ADOPTE le règlement intérieur du Conseil Municipal (*délibération n° 1*),

DECIDE dans le cadre de la démocratie de proximité, la création et la dénomination de 8 quartiers sur la commune (*délibération n°2*),

FIXE dans le cadre de la démocratie de proximité, le nombre d'Adjoints de quartiers à 5 (*délibération n° 3*) et **PROCEDE** à leur élection (*délibération n° 4*),

ADOPTE dans le cadre de la démocratie de proximité, le règlement de fonctionnement pour les conseils de quartier (*délibération n° 5*),

ADOPTE la décision modificative n°1 du Budget Principal Ville, au titre de l'exercice 2014, afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales (*délibération n° 8*),

le montant de la participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement de l'institution privée l'Espérance, établissement sous contrat d'association, pour les élèves aulnaysiens scolarisés au titre de l'année 2013/2014 (*délibération n° 18*),

par les délibérations suivantes :

PREND ACTE de la présentation du rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France (FSRIF), au titre de l'année 2013 (*délibération n° 10*),
de la communication du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS), au titre de l'exercice 2013 (*délibération n° 11*),

DECIDE à l'unanimité l'attribution de subventions à l'ensemble des associations locales, au titre de l'exercice 2014 et, à la majorité le versement d'une subvention au profit de l'Espérance Musulmane de la Jeunesse Française (EMJF) - (*délibération n° 23*),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND connaissance :

des décisions n°17 et 19 à 30 inclus concernant :

- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
 - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant les manifestations suivantes :
 - « SUNDYATA », le 4 avril 2014 (Société KINGS ANS THINGS),
 - « TIKEN JAH FAKOLY », le 29 avril 2014 (Société LIVE NATION),
 - les ensembles du Cap programmés le 3^{ème} trimestre 2014, (Association ART'VERNE),
 - l'approvisionnement en fournitures de bureau et papiers pour les services municipaux, au titre de l'année 2014 et renouvelable jusqu'en 2016 (Société ESPACE IMPRESSION),
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques :
 - d'une conférence intitulée « Des romans et des vins », le 17 mai 2014 (le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Cosne-sur-Loire),
 - d'une rencontre avec l'écrivain Gilles ABIER, le 12 mai 2014, dans le cadre d'un défi lecture,
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,

En fin de séance, M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la saisine auprès du Procureur de la République concernant les actes d'Etat Civil non conformes pris sous l'ancienne Municipalité.

Suite à une question de M. SEGURA portant sur la mise en application de la réforme des rythmes scolaires, M. le Maire informe des différentes actions menées par la Municipalité. Le Maire précise avoir rencontré le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) et informe de l'organisation d'une réunion avec les parents d'élèves le 30 juin prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 25 juin à 23 h 45.



Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Conseiller Régional d'Ile-de-France